

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 9 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 DDEEES 14 Signature avec l'association Bétonsalon d'une convention d'occupation de locaux.

M. Didier GUILLOT, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le projet de délibération en date du 24 janvier 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose de signer la convention d'occupation de locaux avec l'association Bétonsalon située 9, Esplanade Pierre Vidal- Naquet Paris 13e ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Sur le rapport présenté par M. Didier GUILLOT, au nom de la 2e commission ;

Délibère :

M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec l'association Bétonsalon, sise 9, Esplanade Pierre Vidal-Naquet Paris 13e une convention d'occupation des locaux dont le texte est joint à la présente délibération.